

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 41

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Gozal, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

personnes ne seraient plus responsables de leur prochain ?

Cher abonné, vos arguments pèsent un peu moins, n'est-ce pas, que les deux gros citoyens d'Aigle auprès desquels nous nous sommes renseignés.

Cela dit, je n'en veux pas aux gens de Leysin, je ne leur voue pas de rancune. Le lendemain de nos déboires, alors que nous dominions ce village du haut de la tour d'Al, nous aurions pu le maudire, lui jeter un mauvais sort, à l'exemple de cette fée qui, repoussée durement par les bergers de Plan-Nevé, transforma ce beau pâturage en un champ de neige et de glace.

Eh bien, non, nous nous sommes simplement écrié, en regardant Leysin : Oh ! la la !

N'est-ce pas la preuve d'un bon caractère ?

Je termine en me permettant de formuler un simple vœu : C'est que chaque fois que le régent de cette localité aura quelque punition, quelque *pensum* à infliger à ses élèves, il choisisse pour cela la conjugaison du verbe *héberger*.

J'éberge,
Tu héberges,
Il héberge, etc.

Cela pourrait peut-être avoir une heureuse influence sur les générations futures.

L. M.

Nous empruntons au *Courrier de l'Europe* la charmante histoire qui va suivre, signée : Jean Gozal.

— Voyez-vous, — disait en matière de conclusion M. Boudinot, le gros charcutier de la rue Saint-Denis, en reconduisant jusqu'à la porte un de ses voisins qui était venu ce matin-là faire avec lui un bout de causette. — voyez-vous, mon cher, il faut dans le commerce savoir se contenter d'un tout petit bénéfice...

Il se rasseyait à son comptoir, lorsqu'un jeune garçon d'une douzaine d'années parut sur le seuil de la boutique.

Cet enfant avait un costume bizarre ; son corps disparaissait presque en entier sous une vieille tunique de collégien, beaucoup trop longue et couverte de taches, maintenue autour de la taille par des ficelles remplaçant les boutons depuis longtemps absents ; ses jambes étaient passées dans un pantalon en loques, autrefois gris-perle, et sa tête, aux cheveux ébouriffés, était coiffée d'un chapeau de feutre bossué et percé de trous. Il portait sous le bras un violon crasseux et un archet.

— Veux-tu bien t'en aller mendier autre part, polis-son ! lui cria le charcutier d'une voix rude.

— Non, signor, reprit le gamin entrant dans la boutique, *zè né* viens pas vous demander la *carita*, *zè* voudrais avoir doué *côtelettes di porco*.

— Deux côtelettes de porc ? Voilà, mon garçon, dit M. Boudinot, devenu subitement aimable.

Il saisit une longue fourchette en fer, la plongea dans une boîte de métal placée sur le comptoir et piqua les deux côtelettes demandées qu'il enveloppa dans un papier bien blanc.

— C'est quatre-vingts centimes, seize sous, fit-il en allongeant la main, mais toutefois sans livrer encore sa marchandise.

Le gamin fouilla dans ses poches, les retournant l'une après l'autre, en tira successivement un bout de cigare, une toupie, trois boutons de corne, un morceau de peigne, quatre ou cinq cartes à jouer noires de crasse, un

quignon de pain dur ; mais, hélas ! n'en sortit pas le plus petit sou.

Le charcutier attendait, hochant la tête et clignant l'œil d'un air déflant.

— *Che combinazione!* fit l'Italien, plongeant pour la centième fois ses mains dans ses poches ; *z'ai perdou mon arzent!*

— Tant pis pour toi, fit Boudinot. Tu peux t'en aller : pas d'argent, pas de côtelettes !

Le jeune Italien avait l'air désolé.

— Si *zè né* rapporte rien au *padre* pour son *dézeuner*, *zè* serai *battou*, signor. Gardez mon *instroumente*, *zè* vous rapporterai l'*arzent* avant *oune* heure.

Boudinot prit le violon, l'examina ; il lui parut bien valoir trente sous. Il se laissa attendre et remit les deux côtelettes au gamin, qui s'en alla joyeux...

L'enfant était parti depuis dix minutes à peine, qu'un monsieur, mis à la dernière mode, ganté de frais, ayant l'air et les manières d'un parfait gentleman, entra chez le charcutier.

— Pardon, monsieur, fit-il avec un accent anglais assez prononcé, je me suis perdu dans votre quartier ; de quel côté dois-je aller pour retrouver les grands boulevards ?

Boudinot se leva avec empressement et donna, avec force explications, le renseignement demandé. Pendant qu'il parlait, l'étranger regardait curieusement le violon resté sur le comptoir.

— Oh ! fit-il en le prenant tout à coup dans ses mains, est-ce à vous cet instrument ?

— Non, monsieur ; un petit mendiant me l'a laissé en gage.

— Oh ! continua l'Anglais. Savez-vous où demeure ce petit mendiant ?

— Ma foi, non, monsieur ; il m'a dit qu'il reviendrait dans une heure le reprendre, en me rapportant les seize sous qu'il me doit.

— Oh ! c'est dommage, en vérité ! Cet instrument est tout à fait remarquable... C'est un Guarnérius... Pièce très rare !

— Un Guarnérius ? fit Boudinot.

— Oui : il est signé, reprit l'Anglais en montrant au charcutier à l'intérieur du violon et par l'une des *ouïes*, une prétendue inscription : *Guarnérius, faciebat, 1720*.

— Je ne vois pas très bien, dit Boudinot, à qui la fameuse inscription parut être un zig-zag de poussière.

— Oh ! il n'y a pas à s'y tromper... Violon très rare, très curieux !... Je le paierai un bon prix. Vendez-le moi ?

— Impossible, monsieur, je vous répète qu'il ne m'appartient pas.

— Je vous en donne deux cents francs, trois cents... cinq cents... mille... quinze cents...

— Je regrette, monsieur, mais je ne puis faire l'affaire.

— Oh ! c'est dommage ! dit l'Anglais. Enfin, réfléchissez ; si vous vous décidez, venez me voir. Voici ma carte... Je vous le payerai deux mille francs... Adieu.

Il partit.

Toute l'après-midi, en regardant la carte de visite de l'Anglais, sur laquelle il lisait lord Nugget, hôtel Continental, le charcutier pensait que si le petit Italien n'était par revenu à six heures, il se laisserait peut-être bien tenter.

— *Buon giorno, signor*, voilà vos seize sous.

— Ah ! c'est toi ? Il est cinq heures ; tu as mis le temps à revenir ! dit Boudinot d'un air grognon.

Mais, après une pause, il ajouta d'une voix plus aimable.

— Garde ton argent... Veux-tu me vendre ton violon ?

— Non, signor.

— Je t'en donnerai vingt francs.

— Non, signor. Cet *instroumente* est à *mio padre*; si *zè né lè* rapportais pas, *zè* serais *battou*...

— Tiens, voilà cinquante francs et laisse-le moi.

— *Zè* vous *assoure* que *zè* ne peux pas.

— En voilà cent, deux cents..., trois cents, fit le charcutier en fouillant dans sa caisse, et en faisant tinter joyeusement son argent. C'est une toquade, voix-tu, je veux ton violon...

Après bien des hésitations, le jeune Italien abandonna son instrument pour la somme de quatre cent cinquante francs.

Boudinot ferma sa boutique.

En se rendant à l'hôtel Continental, il rêvait : qui de deux mille francs retire quatre cent cinquante, empoche quinze cent cinquante francs. Jamais je n'aurai vendu deux côtelettes de porc avec un tel bénéfice...

Mais il était arrivé au domicile de l'Anglais.

— Lord Nugget ? demanda-il d'une petite voix émue.

— Connais pas, lui répondit le concierge de l'hôtel.

— Voici cependant sa carte...

— Monsieur vient pour un violon, sans doute, continua le concierge d'un air moqueur.

— Oui ; il est là, sous mon bras, dans ce papier...

— Monsieur est la sixième personne de la journée qui vient pour le même motif.

— Et lord Nugget ?

— Est un adroit filou qui vous a volé.

Boudinot crut qu'il allait tomber ; ses jambes se débordèrent sous lui, et il dut se retenir au montant de la porte.

— Il m'a dit... que c'était... un instrument très rare, très rare, murmura-t-il atterré.

Le concierge eut un gros rire :

— Très rare ; allons donc ! Des violons comme celui-là, vous en aurez au Temple tant que vous voudrez pour trente sous !

Souvenir d'enfance.

Je me rappelle encor le temps,
Madame, où nous jouions ensemble ;
Je n'avais pas plus de sept ans !
Vous en aviez cinq, il me semble.

Je me rappelle la maison,
Le jardin, la cour et la grille.
J'étais déjà bien polisson ;
Vous étiez déjà bien gentille.

J'avais, tout comme un général,
Des soldats, un casque, une épée.
Vous n'alliez pas encore au bal,
Mais vous aviez une poupée.

Je disais : Je suis ton mari !
Et vous disiez : Je suis ta femme !
Et vous ne poussiez pas un cri
Quand je vous embrassais, madame.

Dieu bénissait notre union :
Votre poupée était une fille,
Et ce n'était que de bonbon
Que vivait toute la famille.

Chaque jour en nous retrouvant,
Quelle allégresse était la nôtre !
Oh ! qu'alors nous sommes souvent
Tombés dans les bras l'un de l'autre !

Mais le bonheur est un jouet
Qui bien vite s'use et se casse ;
Sabre et cheval, casque et fouet,
Poupée et poupon, oui, tout passe.

Vous avez perdu vos joujoux
Et j'ai brisé ma grande épée ;
Mais je voudrais bien avec vous
Jouer encore à la poupée.

DÉSIRÉ CORBIER.

L'abbâyi dâi dzudzo

(Fin.)

Arrevâ su Monbénon, l'ont teindu dâi cordès, que lè dzeins ne pouéssont pas veni fourrà l'ao naz tráo prés, et l'ont fé : *harte* ! drâi dévant la bâtisse. Adon lo syndiquo dè Lozena est montâ su clliâo grands z'égras ein pierre dè taille, que sont dévant la maison, et après avâi trait son tsapé, l'ao z'a débliottâ, sein quequelhi, on discou âo tot fin pè rappoo à l'affère coumeint s'ein s'est passâ po que lè dzudzo vignont demâorâ pè Lozena, après quiet l'a bailli po reint tot lo Monbénon à la Confédération. « On lo vo baillè, se l'ao z'a de, on sè reservè finnameint lo petit borné qu'est quie à coté. On ein mettrâ on outra à la pliace ; mâ po césiquie, la municipalità lo vâo gardâ tot einti : l'audzo, la tchivra et lo golet. »

Après cein, on conseiller fédérau, que l'est noutron monsu Retsenet, dè pè S^{te} Fourin, a bin remachâ ao nom dè la Suisse et a de que ma fâi respet po la municipalità et la coumouna ; l'a de que l'aviont bin étâ on bocon patets ; mâ que du que tot étâi fini, tant pis ! tot lo mondo étâi conteint, que cein étâi adrâi bio et que tsacon arâi dâo pliési dè se fère dzudzi perquie. L'ao z'a fé on petit reproudzo ; mâ l'a pas fé ein français, po pas l'ao fère dè la peina. L'a de : *Exegi monumentum*. L'a de çosse pè rappoo à clliâo z'estatuès que sont tot amont, pè vai lè détaï, et que sont totè pelietts. Cein vâo derè que la maison est bin balla ; mâ que quand on vouâtè clliâo bouébo ein molasse, cein fâ mau âi ge dè lè vairè nu du lo meinton ein avau, que cein est prâo veré. Et l'a fini ein porteint on tôte à la coumouna, âo canton et à la Suisse.

Quand lè dzeins ont z'u criâ bravô, ti clliâo monsus sont eintrâ dedein, po cein que lo Président dâo Tribunat avâi assebin demandâ la parola ; mâ coumeint sè geinâvè, à cein que parait, dè dévezâ dévant tant dè mondo, sè sont einclliou dedein, et cé Président a bin remachâ po lè bio bureaux qu'on baille âi dzudzo, mâ l'a remachâ ein allemand, que cein revint âo mémo. Après li, lo Président dè noutron Conset d'Etat a de cauquies bounès parolès à clliâo dzudzo ein l'ao soitteint ti lè bounheu possiblio per tsi no, et l'ont bôtsi la tenâblia por allâ sè repètrè âo grand cabaret d'Outsy.

Orâ, po lo resto, ne put pas vo derè grand tsouza, kâ n'é perein vu. Ye sé finnameint que lo banquie a étâ 'na bafrâie coumeint n'é jamé oïu parlâ et que l'ao ont medzi dâi z'affères que vu bin ètrè peindu se sé cein que l'est. Tot cein que y'é pu compreindrè, su la liste dâo fricot, c'est que l'aviont fé veni